



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature RESTAURATEUR

Catégorie SANS BUT LUCRATIF

Période 2025-10-01 au 2026-09-30

Lieu ou véhicule exploité

CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2025
201, BOUL CREMAZIE E, 5E ETAGE
MONTREAL, (Qc)
H2M 1L3

Exploitant RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Donald Martel

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le permis doit être affiché à la vue du public

et il n'est ni remboursable ni transférable

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC
CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2025
201, BOUL CREMAZIE E, 5E ETAGE
MONTREAL, (Qc)
H2M 1L3